Comment imprimer mes avis bancaires (e-documents)?

Vous pouvez imprimer vos avis bancaires, soit depuis la fonction "e-documents" ou depuis votre relevé de compte.

Si préalablement, vous n'avez pas demandé de recevoir vos avis bancaires/relevés de compte par e-document, un message d'information apparaîtra, soit :

"Actuellement, aucun e-document ne vous est remis par e-banking. Veuillez effectuer votre sélection dans les paramètres."

Veuillez cliquer sur "Paramètres", puis l'onglet "e-document" et modifier les paramètres concernés.

Variante no 1 :

impression depuis la fonction "e-document" :

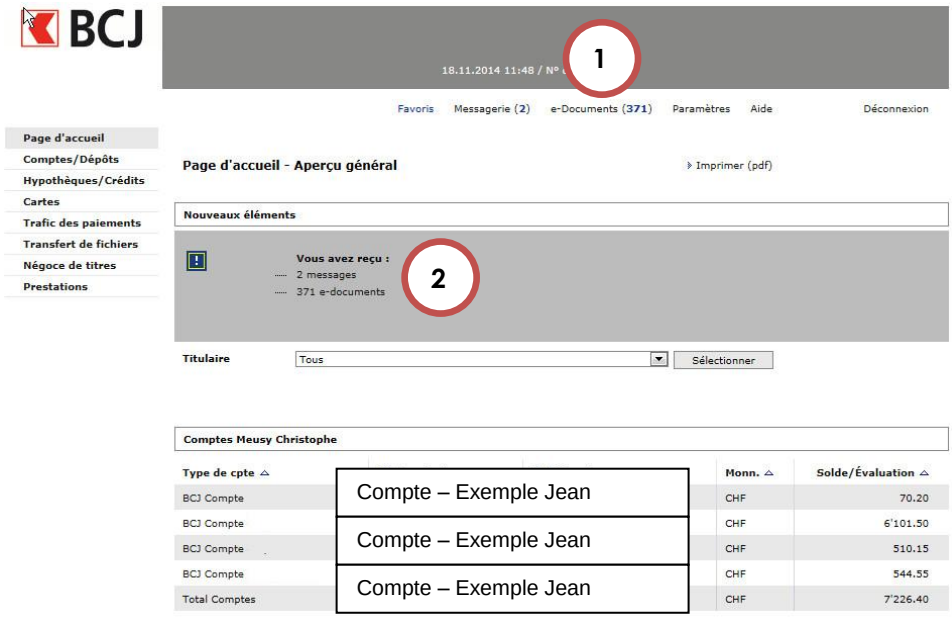

1 cliquez sur "e-documents"

2

Selon votre navigateur internet, vous pouvez "ouvrir" ou "enregistrer" votre document.

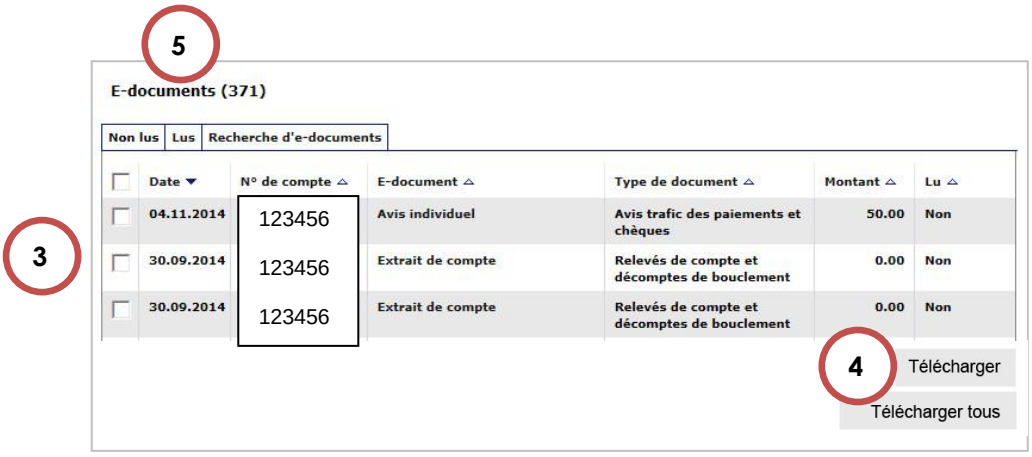

3 cochez l'e-document à imprimer

4 cliquez sur "**télécharger**"

5 l'onglet "lu" vous permet de consulter/imprimer vos documents sur les 6 derniers mois.
L'onglet "recherche d'e-documents vous permet d'accèder rapidement à vos documents selon des critères de recherche.

Si vous cliquez sur "Télécharger tous", vous téléchargez tous vos documents "non lus" et obtiendrez un fichier compressé (*.zip) que vous devrez décompresser avec un logiciel ad-hoc (Winzip, WinRar).

N'utilisez cette fonction seulement si vous avez de nombreux documents à imprimer et si vous connaissez la procédure de décompression et d'impression globale de vos documents.

Variante no 2 :

impression depuis le "relevé de compte" :

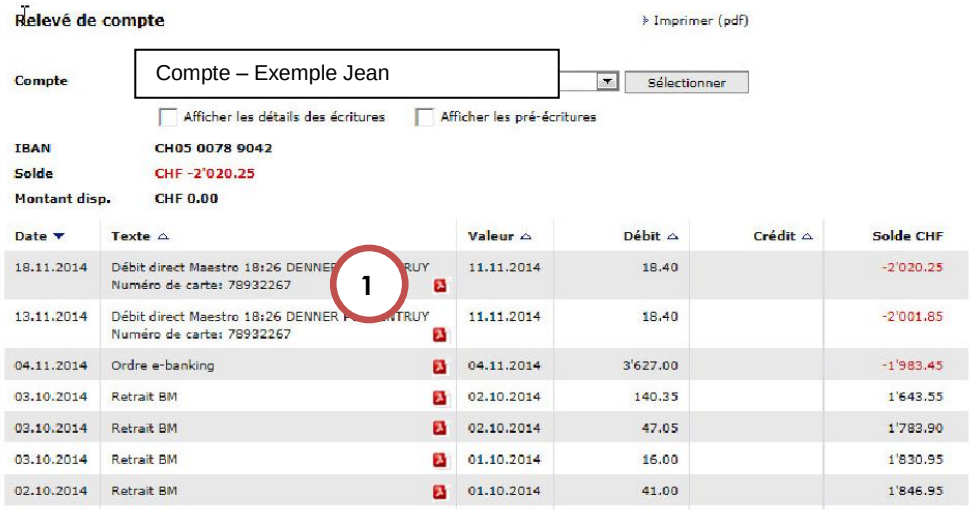

1 cliquez sur l'icône pdf

Selon votre navigateur internet, vous pouvez "ouvrir" ou "enregistrer" votre document.